



REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL – JUSTICE - SOLIDARITE



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AUTORITE DE REGULATION DU SECTEUR DES
JEUX ET PRATIQUES ASSIMILEES
(ARSJPA)

COMMUNIQUE

Dysfonctionnements relatifs aux paiements des parieurs sur les plateformes de jeux

La Direction Générale de l'**Autorité de Régulation du Secteur des Jeux et Pratiques Assimilées (ARSJPA)** a pris connaissance des messages relayés depuis le lundi 30 octobre 2023 sur les réseaux sociaux et d'autres plateformes en ligne concernant l'impossibilité pour certains parieurs d'avoir leur paiement de manière systématique avec les opérateurs de jeu.

Face à cette situation, l'ARSJPA a interpellé les différents opérateurs pour comprendre les raisons de ce dysfonctionnement empêchant aux parieurs de rentrer en possession de leurs gains.

Selon les informations fournies par lesdits opérateurs, ces défaillances sont causées par le fait que les plateformes ont enregistré une multitude de gains inhabituels, et que leurs services techniques sont à pied d'œuvre pour la résolution de cette situation.

L'ARSJPA en tant qu'entité en charge de la surveillance et de la régulation du secteur des jeux, dont l'une des missions est d'assurer la protection des parieurs, suit avec attention l'évolution de la situation pour s'assurer du rétablissement des parieurs dans leurs droits et dans les meilleurs délais.

Conakry, le 01 novembre 2023

LA DIRECTION GENERALE



Quartier Boulbinet, Cité des Nations, Villa 33,
Commune de Kaloum, Conakry - Rép. Guinée

www.arsjpa.gov.gn

info@arsjpa.gov.gn

Tel : +224 612 13 03 03

